

PROTÉGÉ B
(une fois complétée)

Partie IV (à être compléter par le médecin militaire)

Catégorie médicale									Révisé par	
A	M	J	V	CV	H	G	O	A	Signature	Date

Toute restriction médicale, tout état de santé et toute allergie grave

Partie V (à être compléter par le chef de section)

Information de contact du chef de section :

Grade	Nom	Initiales	Titre
Numéro de téléphone		Courriel	

Partie VI (à être compléter par le Capt Adjt/CES/O Admin)

J'ai révisé l'information ci-haut et certifie qu'elle est véridique et que le candidat possède les préalables de base pour servir avec la FOI 2 :

Pour les membres de la force d'intervention spéciale et les opérateurs d'embarcation d'assaut :

Années de service: 2 ans (Force régulière); 3 ans (Force de réserve)
Catégorie médicale : 3 2 2 2 2 5
Qualification du GPM : MR : qualification NQ3
Officiers : qualification de métier **complète** au même niveau que la F Reg

Pour les personnel de soutien/spécialiste :

Catégorie médicale : Par préalables du GPM
Qualification du GPM : MR : qualification NQ5
Officiers : qualification de métier **complète** au même niveau que la F Reg

Le candidat est autorisé à continuer avec le processus de sélection, ainsi qu'avec les étapes suivantes, si nécessaire :

- c) Contacter le PSP afin de compléter le test évaluation physique de la FOI 2 (Membre de la force d'intervention spéciale, Opérateur d'embarcation d'assaut ou spécialiste), et
- d) Après avoir complété avec succès le test d'évaluation physique de la FOI2, contacter l'OSPB/E pour le test d'aptitude et entrevue (Membres de la force d'intervention spéciale et opérateurs/trices d'embarcation d'assaut des opérations spéciales seulement).

Date	Signature of Capt Adjt/CES/O Admin pour le Commandant
------	---